

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DELIBERATION N° 14
DATE : MARDI 23 JUIN 2026

RAPPORTEUR :
Monsieur Dominique BAERT,
Président du CCAS.

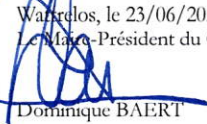
Vu le renouvellement du Conseil Municipal de la ville de WATTRELOS installé le 28 mars 2026 ;
Vu le décret n° 2023-632 du 20 juillet 2023 issu de la Loi 3DS n° 2022-217 du 21 février 2022 ;
Vu les articles L.123-4 à L.123-9 du Codes de l'Action Sociale et des Familles et L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil d'Administration du CCAS de WATTRELOS est installé selon la composition suivante :

- Six membres élus en son sein par le Conseil Municipal lors de la séance du 7 avril 2026, soit respectivement, conformément à la délibération n° 08 de l'assemblée délibérante :
 - Madame BLICQ – PELAPRAT Vanessa
 - Madame BOUGHARI Marjorie
 - Madame COQUELLE Michèle
 - Monsieur MEKKI Tarik
 - Madame VANDAMME Evelyne
 - Madame SPRIET Nathalie
- Six membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Au nombre des personnes nommées doivent figurer un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département, et un représentant des associations de personnes handicapées du département.
 - Madame Jocelyne LEFEVRE, issue de l'association des Centres Sociaux de Wattrelos, représentant les associations d'insertion professionnelle
 - Monsieur Pierre DESSAUVAGES, issu de l'UDAF
 - Madame Martine LEBLANC, issue de l'association syndicat des retraités CFDT de la métropole lilloise, représentant les associations de retraités
 - Monsieur Daniel BALCAEN, issu de l'association APF, représentant les associations de personnes handicapées
 - Madame Sarah NEYRINCK, en qualité de participante à des actions de prévention, d'animation ou de développement social issus de la société civile ou du milieu associatif,
 - Monsieur Patrick DUPONCHEEL, en qualité de participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social issus de la société civile ou du milieu associatif.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982
Transmis et publié dans les délais légaux

Wattrelos, le 23/06/2026
Le Maire-Président du CCAS

Dominique BAERT



DEPARTEMENT DU NORD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

MARDI 23 JUIN 2026 – 15h30

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à quinze heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS de WATTRELOS s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la Présidence de Monsieur Dominique BAERT, Président du CCAS, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le dix-neuf juin deux mille vingt-six, soit trois jours francs auparavant.

Présents :

Monsieur Dominique BAERT, Président

Mesdames, Marjorie BOUGHARI, Michèle COQUELLE, Evelyne VANDAMME, Jocelyne LEFEVRE, Martine LEBLANC, Sarah NEYRINCK,

Messieurs, Tarik MEKKI, Pierre DESSAUVAGES, Patrick DUPONCHEEL,

Absence avec pouvoir :

Madame Vanessa BLICQ-PELAPRAT
Monsieur Daniel BALCAEN

Absence sans pouvoir :

Madame Nathalie SPRIET

Monsieur Nazzario SANTAMARIA, Directeur, est secrétaire de séance, conformément au règlement intérieur.